BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 599

27 – EURE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVREUX

Ventes et cessions

492 859 913 RCS Evreux.
LA PETITE FILIERE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 16, Rue de Montigny, 27200 Vernon.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : LA PETITE FILIERE – GDM EVREUX Avis au BODACC relatif au projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions (articles L. 236-27 et L. 236-28 du Code de commerce). Société apporteuse : LA PETITE FILIERE. Forme : société à responsabilité limitée. Adresse du siège : 16 rue de Montigny, 27200 Vernon. Capital : 100.000 euros. Numéro unique d'identification : 492 859 913. Lieu d'immatriculation : Évreux. Société bénéficiaire : GDM EVREUX. Forme : société par actions simplifiée. Adresse du siège : 16 rue de Montigny, 27200 Vernon. Capital : 100 euros. Numéro unique d'identification : 108 114 133. Lieu d'immatriculation : Évreux. Objet de l'apport : branche complète et autonome d'activité constituée par le fonds de commerce exploité sous l'enseigne « GRAIN DE MALICE », au sein du centre commercial CARREFOUR, sis 13 le Long Buisson, 27930 Évreux-Guichainville. Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 140.461,89 euros – passif de 105.035,93 euros, soit un actif net apporté de 35.426 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : rémunération de l'apport par augmentation du capital de la société bénéficiaire d'un montant de 35.426 euros, par création de 35.426 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, attribuées en totalité à la société apporteuse, après division du nominal des actions existantes. Le capital de la société bénéficiaire sera porté de 100 euros à 35.526 euros. Absence de prime d'apport. Date du projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime des scissions : 22 octobre 2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : pour la société LA PETITE FILIERE : 28 octobre 2026, sous le n° 2026/5458 (greffe du tribunal de commerce d'Évreux) ; pour la société GDM EVREUX : 29 octobre 2026, sous le n° 2026/5485 (greffe du tribunal de commerce d'Évreux)..